

Tournoisis au 18^{me}: chorographie par l'abbé BORDAS

Histoire chorographique de Tournoisis ;

Au 18^{ème}, les villages de l'Ouest du département du Loiret étaient rattachés au comté du Dunois

Quelques informations liminaires sur l'Abbé BORDAS et l'histoire du Comté de DUNOIS ,

L'œuvre de l'Abbé BORDAS, ancien curé d'Ymonville qui a été rééditée en 1884 puis plus récemment en 2007 se situe dans la continuité de travaux réalisés sur cette région par quatre auteurs

L'étude chorographique (histoire d'un Pays) de l'Abbé BORDAS a été publiée en 1762.

Elle faisait suite au travail de Raoul BOUTRAYE, rédigé en latin en 1627.

César-Augustin COSTE avait composé un poème sur le Comté en 1604.

L'Abbé GARCIS avait lui, écrit un petit mémoire sur la période 1567-1598 qui venait compléter le travail de Michel MARTIN qui rédigea son œuvre en 1575 .

En français du 18^{ème}

TOURNOISY (Turnefiacum), Evêché de Blois, cy-devant de l'Archidiaconné de Dunois, élection de Châteaudun, d'où il est éloigné de douze mille toises, sur la route d'Orléans ; de son baillage pour la majeure partie, le reste de celui de Dunois. Ce bourg étoit ruiné par les guerres dans le XI^e siècle ; son Eglise étoit détruite & presque toute la paroisse en friche (a). L'Eglise, les champs & la justice appartenoient à St-Pierre-Le-Puellier, à Orléans, qui n'en retiroit presque plus de revenu. Il n'en revenoit non plus aucun profit à Guy, chambellan du Roy Louis-le-Gros qui, en qualité d'abbé fiefé ou avoué de St-Pierre-Le-Puellier, avoit droit à la moitié des revenus de la dite Eglise. Pierre, maire de Ste-Croix d'Orléans, & Gui, son oncle, qui tenoient la moitié des revenus de l'Eglise de Tournoisy en arrière-fief du fufdit chambellan, n'en retiroient presque rien non plus. Ce fut ce qui donna occasion à Guillaume, abbé de St-Pere de Chartres, de traiter avec les laïques dont je viens de parler, pour l'acquisition de la moitié desdits revenus de l'Eglise de Tournoisy, par l'entremise de Gilbert, sacristain de son Abaie ; ce qui lui réussit l'an 1111. L'acquêt fut confirmé par Louis-le-Gros, autorisé par Jean, Evêque d'Orléans, & consenti par le Chapitre de St-Pierre-Puellier, qui ceda aux acquéreurs l'autre moitié qui lui restoit, à condition que les religieux de St-Père à Tournoisy leur feroient part de la moitié des champs des terres que l'on défricheroit. L'acte fut signé par Adele, femme de Guy ; par Odeline, mere du maire Pierre, & Elizabeth, sa femme ; Ebrard, chanoine de Ste-Croix, & Jean, dit Payen, son frere ; Aremburge, furnommée Bretonne, femme dudit Pierre, maire de Ste-Croix ; Marie, femme de Droefius, beau-père du même Pierre ; par Zacharie, doyen ; Jacques, sous-doyen, & Barthelmy, maire de St-Pierre-Puellier, & autres. Telle est l'origine de l'obédience de Tournoisy, aujourduy Prieuré simple, à la nomination de l'abbé de St-Pere.

Les religieux de St-Père, après cette acquisition, donnerent des terres de Tournoisy & de Sorency à différents particuliers qu'ils y attirerent, à la charge de leur faire une redevance annuelle de deux deniers & d'un septier d'avoine par arpent, que ces détempteurs feroient tenus de vendre à Châteaudun ou à Orléans, selon que la vente feroit plus avantageuse, & cela à la volonté des religieux. Ils exigeoient aussi deux gelines & deux pains. Ces cens, avenages, avec la justice & une petite métairie, font la portion du prieur de Tournoisy. L'Abaye de St-Père a retenu les champs.

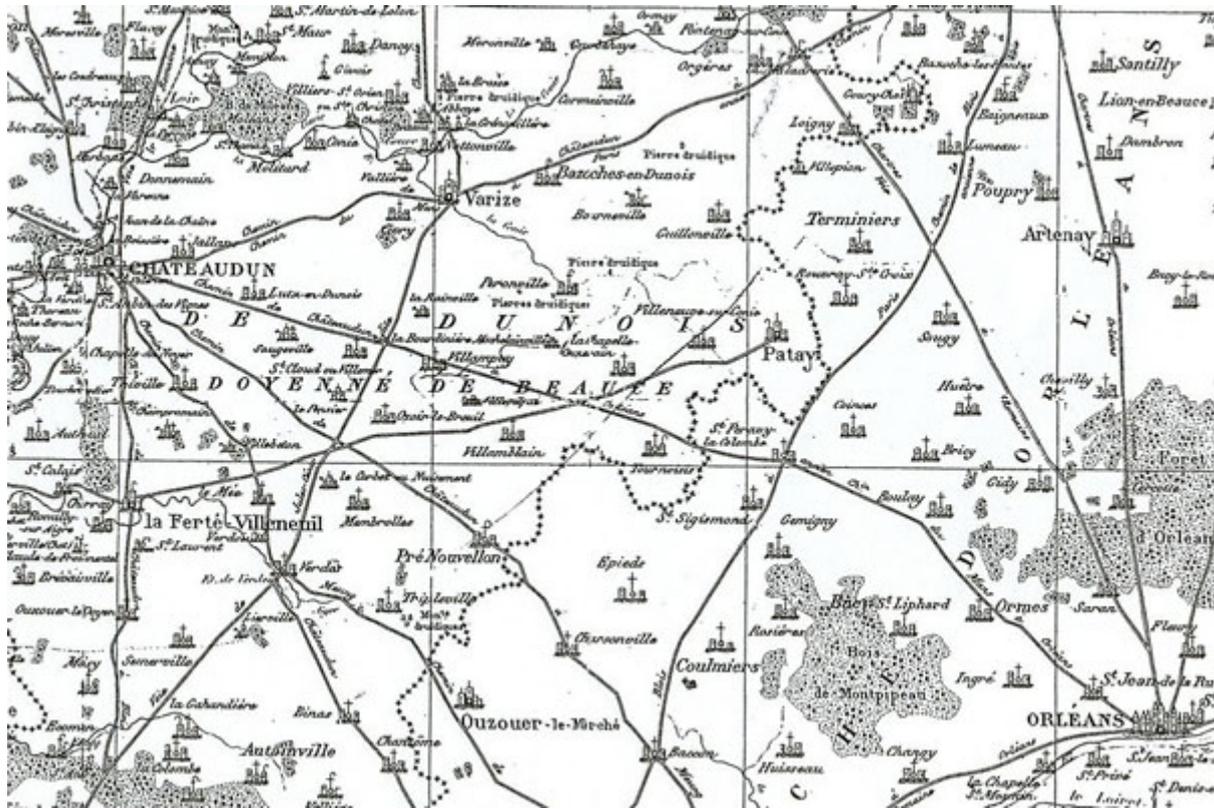
Les religieux de Tournoisy obligerent aussi leurs tenanciers à quatre deniers pour la paiffon de chaque bœuf ou vache « bovis » ; ce qui indique que la surface du terrain de Tournosy étoit différemment chargée qu'aujourduy. Peut-être y restoit-il des bois qui la rendoient plus fraîche & plus propre aux pâturages qu'à présent.

Dès le X^e siècle, Arnoul, vassal d'Ardoüin, chevalier de la fuite du Comte Eude 1^{er}, avoit donné à St-Père & à l'abbé Gisbert des prés & de l'eau dans les villages de Theoun (b), près de Nids, dans le même canton. Je ne fais fi ces prés & cette eau ne font pas évanouis avec les pâturages de Tournoisy.

SORENCY est du baillage de Dunois & de sa coutume. Ce peut être vers ces quartiers qu'étoient situés Inteot & Meriville en

Dunois, du domaine de l'Evêque d'Orléans. L'an 990, Hugues Capet, voulant affurer les possessions de cet Evêché, donna des lettres dans le détail desquelles il est dit que l'Evêque possède « in Pago Dunenfi, Inteo & Merivilla ». (Gal. Chrifti., t. VIII, col. 487).

1. Cartulaire de St-Père.
2. Dans le Cartulaire de St-Père, page 90, on lit : « In villa quæ dicitur Teubas ».*



CARTE
DE
L'ANCIEN PAYS
ET
COMTÉ DE DUNOIS

DRESSÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ DUNOISE

par

L. CLÉMENT

1884

Lieues de 2000 Toises

